



Union Nationale du Sport Scolaire



Région Nord – Pas de Calais

L.C. Régionale



CROSS COUNTRY 2014-2015

Responsable : **Patrick BOULANGER**

sr-lille@unss.org / boulanger.unss@orange.fr

-
- I. Catégories d'âge
 - II. Calendrier
 - III. Pôle Compétition
 - IV. Championnats de France
 - V. Section Sportive
 - VI. Jeunes Officiels



CROSS COUNTRY

2014-2015



I. CATEGORIES D'ÂGE 2014-2015

Benjamin	2002 - 2003 - 2004
Minime	2000 - 2001
Cadet	1998 - 1999
Junior	1996 - 1997
Senior	1995 - avant

II. CALENDRIER

Championnats d'Académie	Sur qualification suite aux championnats départementaux	Championnats de France
Mercredi 17 Décembre 2014 BASE d'OLHAIN		Dimanche 18 Janvier 2015 LES MUREAUX (Yvelines)

III. CHAMPIONNAT D'ACADEMIE - PÔLE COMPÉTITION

Qualification par Equipe :

Seules les **8 premières équipes** des différents classements départementaux seront automatiquement qualifiées.

Cas particulier pour la qualification aux Championnats de France : La catégorie Minime ayant une course pour chacune des 2 années d'âge, seules les équipes courant en Minime 2^{ème} année (2000) pourront prétendre à une qualification aux Championnats de France, le "sur-classement" d'un Minime 1^{ère} année (2001) est donc autorisé pour renforcer l'équipe de Minime 2^{ème} année !!



Attention !! ... les inscriptions en ligne ne pouvant se faire que par catégories d'âge pour des contraintes de paramétrage du logiciel de gestion des résultats, le sur-classement souhaité d'un Minime inscrit en 1^{ère} année sera à préciser par Email auprès du S.R. Lille dès la phase d'inscription !! ... (sr-lille@unss.org)

Repêchage : toute demande est à formuler par Email auprès du S.R. Lille au plus tard dans les 48 H qui suivent la compétition départementale !! ... (sr-lille@unss.org)

Qualification Individuelle :

Seul(e)s les concurrent(e)s classé(e)s jusqu'à la 25^{ème} place des différents classements départementaux ET non qualifié(e)s par équipe seront retenus.

Podiums : attribution du TITRE « Individuel » et « par Equipe » pour chacune des courses.

Challenges des Lycées : comme en 2013-2014, les Challenges des Lycées se dérouleront le jour des Championnats d'Académie de Cross-Country et seront intégrés à la compétition ...
(programmation après les courses Minime Collège juste avant les courses Cadet Lycée)

Horaire Prévisionnel des Championnats d'Académie - Base de Loisirs d'Olhain

C 1	BENJAMIN JF 2003 2004	12 H 00
C 2	BENJAMIN JF 2002	12 H 15
C 3	BENJAMIN JG 2003 2004	12 H 30
C 4	BENJAMIN JG 2002	12 H 45
C 5	MINIME JF 2001	13 H 00
C 6	MINIME JF 2000	13 H 15
C 7	MINIME JG 2001	13 H 30
C 8	MINIME JG 2000	13 H 45
C 9	CHALLENGE LYCEE Jeune Fille	14 H 00
C 10	CHALLENGE LYCEE Jeune Gens	14 H 15
C 11 & C12	CADET JF 98 99 / JUNIOR JF 97 & avant	14 H 30 (classement séparé Cadet / Junior)
C 13	CADET JG 98 99	14 H 45
C 14	JUNIOR JG 97 & avant	15 H 00

IV. CHAMPIONNATS DE FRANCE

➤ Championnats de France UNSS Equipe Etablissement

Conditions de participation

Les Championnats « **Equipe Etablissement** » sont ouverts à toutes les équipes d'association sportive sauf :

- Les équipes étant classées les **2 années précédentes** dans les 4 premières lors des championnats de France UNSS par Equipe Etablissement de Cross Country dans la même catégorie d'âge et de sexe ... (si ces équipes ne sont pas classées dans les 4 premières lors des championnats excellence, elles pourront à nouveau s'inscrire en championnat Equipe Etablissement l'année N+1)
- Les équipes étant classées l'année précédente dans les 4 premières lors des championnats de France UNSS Excellence de Cross Country dans la même catégorie d'âge et de sexe
- Les équipes comportant **UN** élève inscrit sur la liste des Sections Sportives Scolaires, des Pôles Espoir, des Pôles France ou sur une liste fédérale fournie à l'UNSS par la FFA, appartenant à des Centres de formation ou de préformation et sur les listes de Haut Niveau du Ministère des Sports (Haut Niveau, Jeunes, Espoir).

Qualification des équipes

L'équipe championne d'Académie dans chaque catégorie Minime 2 / Cadet / Junior-Sénior est systématiquement qualifiée.

➤ Championnats de France UNSS Excellence

Conditions de participation

Les Championnats « **Excellence** » concernent toutes les équipes d'association sportive qui ne peuvent pas participer à la compétition Equipe Etablissement.

Aux Championnats de France, un podium récompensera les 3 premières équipes « Excellence » dans chaque catégorie quelle que soit leur place au classement général.

Si une équipe Excellence est 1^{ère} aux Championnats d'académie, la 1^{ère} Equipe Etablissement pourra également être qualifiée à condition de rester dans la limite du quota de l'académie.

ATTENTION : Les vérifications des compositions d'équipes devront se faire dès le premier niveau de compétition.

LICENCIÉS AUTORISÉS	Minime / Cadet / Junior / Senior	
COMPOSITION DES ÉQUIPES	6 concurrents en MG 6 concurrents en CG 6 concurrents en JSG	6 concurrentes en MF 6 concurrentes en CF 5 concurrentes en JSF
	Présence de Jeunes Officiels et Jeunes Organismes locaux uniquement Mixité interdite / sur-classement interdit	
RÈGLEMENT	Compétition par Equipes : les 5 premiers comptent pour le classement de l'équipe sauf en Junior-Senior JF où seules les 4 premières comptent	
FORMULE DE COMPÉTITION	FFA, distances adaptées au profil du parcours et aux conditions météo MF 2500m MG 3000m CF 3000m CG 4000m JSF 3500m JSG 5000m	
MODALITÉS DE QUALIFICATION	Quota : 12 équipes pour l'Académie de Lille	
TITRES DÉCERNÉS	Champion de France UNSS par Equipe Etablissement MF / MG Champion de France UNSS par Equipe Etablissement CF / CG Champion de France UNSS par Equipe Etablissement JSF / JSG Champion de France UNSS Excellence MF / MG Champion de France UNSS Excellence CF / CG Champion de France UNSS Excellence JSF / JSG	

V. SECTION SPORTIVE SCOLAIRE

Chaque Service Régional fournira à la Direction Nationale la liste de ses Sections Sportives Scolaires avec leurs effectifs.

La saisie des élèves inscrits dans ces Sections sera à la charge des responsables des Sections lors de la prise de licence, **qui devront inscrire TOUS les élèves de la liste officielle déposée au Rectorat.**

- Date butoir : **15 Novembre 2014**

A cette date, un listing de tous les élèves inscrits dans les Sections Sportives Scolaires sera réalisé, vérifié par la Direction Nationale et transmis à tous les services.

Faute de saisie des élèves ou en cas de saisie partielle de la liste rectorale à la date indiquée, TOUS les élèves de l'Association Sportive seront considérés comme appartenant à la Section Sportive Scolaire et donc interdits de participation aux Championnats Cross par Equipe d'Etablissement dans la catégorie concernée.

VI. JEUNES OFFICIELS

✓ Formation de Jeunes Organismes

Dans le cadre d'un projet de Formation de « Jeunes Dirigeants » la Formation des J.O. sera faite en marge du Cross District du 12 Novembre 2014 ... les Jeunes Organismes apporteront ensuite leur aide à l'organisation de la Finale Académique du 17 Décembre 2014 sur la Base de Loisirs d'Olhain.

(accueil, gestion informatique, protocole, chambre d'appel, arrivée, distribution de boissons)

2 établissements sont concernés : **Collège Georges Sand - BETHUNE**
Collège Jacques Prévert - HOUDAIN

✓ Formation de Jeunes Reporters

Formation assurée, dans le cadre du projet d'Etablissement du **Collège Jean Jaurès - ETAPLE**